

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: -Région: FR

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

#### Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

#### Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Legamaster International B.V.

Kwinkweerd 62

Postbus 111

7240 AC Lochem

The Netherlands

N° de téléphone +31 (0) 573-713000

#### Service émetteur / téléphone

+31 (0) 573-713000

#### Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

#### Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

#### Pictogrammes de danger







SGH02

Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables. H225 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Nom commercial: Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur a sec, de la mousse ou du CO2

pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

#### 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

#### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Solution alcoolique de pigments organiques, de liants et d'additifs.

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
	Index / REACH			
1	éthanol			
	64-17-5	Flam. Liq. 2; H225	61,00 - 63,00	% en
	200-578-6			poids
	603-002-00-5			
	01-2119457610-43			
2	propane-2-ol			
	67-63-0	Eye Irrit. 2; H319	15,00	% en
	200-661-7	Flam. Liq. 2; H225		poids
	603-117-00-0	STOT SE 3; H336		
	01-2119457558-			
	25-0085			
3	Maléate de bis(2-ét	hylhexyle)		
	142-16-5	STOT RE 2; H373	7,00 - 9,00	% en
	205-524-5	Aquatic Chronic 1; H410		poids
	-			
	01-2119524002-60			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.



Nom commercial: Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Porter un vêtement de protection.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Āgents oxydants; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthanol	64-17-5		200-578-6	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux ager	nts chimiques	en France		
	Alcool éthylique				
	VLE (courte durée)	9500	mg/m³	5000	ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m³	1000	ppm
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux ager	nts chimiques	en France		
	Alcool isopropylique		_		
	VLE (courte durée)	980	mg/m³	400	ppm

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

#### valeurs DNEL (travailleurs)

	valeurs DNEL (travallieurs)				
N°	Dénomination de la substance			N° CAS / C	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	343	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	1900	mg/m³
2	propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	888	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	500	mg/m³
3	Maléate de bis(2-éthylhex	yle)		142-16-5	
				205-524-5	
	dermale	(chronique) à long terme	local	3,91	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,42	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,95	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,95	mg/m³

#### valeurs DNEL (consommateur)

	valeure BitEE (concentinateur)				
N°	Dénomination de la substance			N° CAS / C	Œ
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	87	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	206	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	950	mg/m³



Nom commercial: Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m³
2	2 propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	26	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	319	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	89	mg/m³

#### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	éthanol	,	64-17-5	
			200-578-6	
	Eau	eau douce	0,96	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75	mg/L
	sol	-	0,63	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	580	mg/L
	(STP)			
	empoisonnement secondaire	-	0,72	g/kg
	concerne : alimentaires			
2	propane-2-ol		67-63-0	
			200-661-7	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	2251	mg/L
	(STP)			
	empoisonnement secondaire	-	160	mg/kg
	concerne : aliments		_	
3	Maléate de bis(2-éthylhexyle)		142-16-5	
	_		205-524-5	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0,0001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	15,95	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	1,595	mg/kg
	sol	-	3,19	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

#### Equipement de protection individuelle

#### **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains



Nom commercial: Refill Cartridge TZ 11 (bleue) contenue dans: TZ 10

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyl-caoutchouc Epaisseur du matériel 0,5 mm Temps de passage Я h Matériau approprié caoutchouc fluoré (Viton) Epaisseur du matériel mm Temps de passage h Polychloroprene Matériau approprié Epaisseur du matériel 0,5 mm Temps de passage

**Divers** 

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	•		•		
liquide					
bleu					
Odeur					
odeur d'alcool					
Cavil diadaget					
Seuil d'odorat  Donnée non disponible.					
<b>pH</b> Valeur		3	-	9	
		3	_	9	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition					
Valeur				78,3	°C
Point de fusion / Zone de fusion					
Valeur				-114,5	°C
Point de décomposition / Zone de décomposi	tion				
Donnée non disponible.					
Point d'éclair					
Valeur				12	°C
Température d'auto-inflammabilité					
Valeur				425	°C
Duamiétée combunantes					
Propriétés comburantes  Donnée non disponible.					
Propriétés explosives Donnée non disponible.					
Inflammabilité (solide, gaz)					
Donnée non disponible.					
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites	d'exp	losivité	;		
Valeur				3,5	% en vol



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

Valeur	15,0	% en vol
Pression de vapeur		
Valeur	59	hPa
Température de référence	20	°C

#### Densité de vapeur

Donnée non disponible.

#### Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

#### Densité relative

Donnée non disponible.

#### Densité

Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	miscible

#### Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coe	fficient de partage: n-octanol/eau				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
log F	Pow		0,05		
Tem	pérature de référence		25	°C	
Sou	rce	ECHA			

Viscosité	
Valeur	7,5 - 12 cP
Température de référence	20 °C
Type	dynamique

#### 9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

#### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

#### 10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Tox	icité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

4 áthanal		C4 47 E		200 F70 C
1 éthanol		64-17-5		200-578-6
DL50			10740	mg/kg de poids
				corporel
Espèces	rat			
Méthode	OCDE 401			
Source	ECHA			
2 propane-2-ol		67-63-0		200-661-7
DL50			5840	mg/kg de poids
				corporel
Espèces	rat			
Méthode	OCDE 401			
Source	ECHA			
Evaluation/Classement	Compte tenu	des données	disponibles, le	es critères de classification
	ne sont pas r	emplis.	-	
3 Maléate de bis(2-éthylhexyle)		142-16-5		205-524-5
DL50	>		2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat			
Méthode	OCDE 401			
Source	ECHA			
	•			

Tox	cité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	Maléate de bis(2-éthylhexyle)		142-16-5		205-524-5
DL5	0			14000	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	lapin			
Sou	rce	ECHA			

Toxic	ité aiguë par inhalation				
N° [	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1 é	éthanol		64-17-5		200-578-6
CL50				124,7	mg/l
Durée	e d'exposition			4	h
Etat d'	'agrégation	Poussière/Bro	ouillard		
Espèc	ces	rat			
Métho	ode	OCDE 403			
Source	e	ECHA			
2 p	propane-2-ol		67-63-0		200-661-7
CL50		>		10000	ppmV
Durée	e d'exposition			6	h
Etat d'	'agrégation	Gaz			
Espèc	ces	rat			
Métho	ode	OCDE 403			
Source	e	ECHA			
Evalua	ation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas re	emplis.		

Cor	rosion cutanée/irritation cutanée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Esp	èces	lapin	
Sou	rce	ECHA	
Éval	luation	Non irritant	
Eval	Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi		es critères de classification
		ne sont pas remplis.	

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE	
1	propane-2-ol		67-63-0	200-661-7	
Espe	èces	lapin			
Méth	node	OCDE 405			
Sou	rce	ECHA			



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

Évaluation	irritant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification
	sont remplis.

Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	éthanol	64-17-5	200-578-6	
Voie	d'exposition	Peau		
Esp	èces	souris		
Métl	node	OCDE 429		
Sou		ECHA		
Éva	uation	non sensibilisant		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	
Voie	e d'exposition	Peau		
Esp	èces	cobaye		
Métl	node	OCDE 406		
Source		ECHA		
Évaluation		non sensibilisant		
Eva	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		
		ne sont pas remplis.		

Mut	agénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	éthanol	64-17-5	200-578-6	
Sou	rce	ECHA		
Eva	Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de class		ibles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	
Sou	rce	ECHA		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données dispon	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		

Tox	icité pour la reproduction		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Sou	rce	ECHA	
Eval	Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classific		bles, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	

Can	cérogénicité		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Sou	rce	ECHA	
Eval	uation/Classement	ement Compte tenu des données disponibles, les critères de classificatio	
		ne sont pas remplis.	

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

	• · · · · · • · · · · · ·	/ <b>.</b>
Loxicite sur	les poissons	(aidue)



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: - Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	éthanol	64-17-5		200-578-6
CL5	0	>	14000	mg/l
Dur	ée d'exposition		96	h
Espèces Pimephales promelas				
Mét	hode	EPA E03-05		
Sou	rce	ECHA		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		les critères de classification
		ne sont pas remplis.		
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7
CL5	0		9640	mg/l
Dur	ée d'exposition		96	h
Espèces		Pimephales promelas		
Méthode		OCDE 203		
Sou	rce	ECHA		

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biod	Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7
Туре	Э	BOD/COD		
Vale	eur		53	%
Duré	ée		5	jour(s)
		ECHA		
Éval	Évaluation facilement biodégradable			

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	Coefficient de partage: n-octanol/eau				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
log F	Pow		0,05		
Tem	pérature de référence		25	°C	
Sou	rce	ECHA			

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

#### 12.7 Autres informations

Autres informations	
	Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: -Région: FR

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3 Code de classification F1 Groupe d'emballage Ш N° d'identification de danger 33 Numéro ONU UN1993

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. Nom technique

Sources de danger éthanol Disposition spéciale 640 640D Code de restriction en tunnels D/E Étiquette

Marque "matière dangereuse Signe conventionnel "poisson et abre"

pour l'environnement"

#### 14.2 Transport IMDG

Classe 3 Groupe d'emballage Ш

Numéro ONU UN1993

Nom et description FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Sources de danger ethanol

Bis(2-ethylhexyl) maleate F-E, S-E

**EmS** 

Étiquettes Signe conventionnel "poisson et abre"

Marque "matière dangereuse

pour l'environnement"

#### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3 Groupe d'emballage Ш Numéro ONU UN1993

Nom et description Flammable liquid, n.o.s.

Sources de danger ethanol

Bis(2-ethylhexyl) maleate

Étiquettes

#### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation



Version actuelle: 1.0.0, établi le: 27.06.2019 Version remplacée: -, établi le: -Région: FR

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES **ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006

#### DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe l

# RÉGLEMENT (UE) N o 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits

Maléate de bis(2-éthylhexyle) 9 % en poids

#### Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en viqueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

**UMCO GmbH** 

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 643881